

## Compte Rendu du Comité Social Économique du 24 février 2022

### 1/ **Le point économique** :

#### Les infos à retenir :

- Le **mois de décembre** : CA en hausse et un chiffre *services* plutôt bien orienté.
- Le **mois de janvier** : CA et marge en baisse, les ventes de services progressent légèrement. La **CAT DGE** revient sur la progression des ventes de services et la pression mise sur les salariés pour y parvenir .. le *leitmotiv* de la Dmax ....

### 2/ **Points divers**

- **Information** sur le lancement d'une **campagne de communication sur la mobilité habitation/lieu de travail** : une enquête anonyme sera menée, via les adresses mail pro', pour cerner les besoins des salariés dans le cadre de leurs déplacements travail/maison pour pouvoir se préparer en vue d'éventuelles négociations d'entreprise sur le sujet.
- **Information – Consultation** sur la **période de prise de congés payés** [congé principal du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2022] et sur **les critères** permettant de déterminer l'ordre de départ : 4 semaines minimum avec un minimum de deux semaines consécutives, l'ordre de départ doit prendre en compte la situation de famille, la présence d'enfant handicapé, conjoints dans la même entreprise, situation des enfants scolarisés, ancienneté, non pas dans cet ordre mais parmi ces cas de figure. Les demandes faites, la Direction doit vous répondre avant le 1<sup>er</sup> mars. **Abstentions 20**
- **Information – Consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi** : pavés habituels que vous pourrez retrouver dans le CR officiel. La **CAT DGE** en profite néanmoins pour **alerter à nouveau la Direction sur le manque d'effectif en Pôle Services**. Report demandé au mois prochain par la cfdt ....
- **Information** sur le résultat des index 2021 liés à l'égalité femmes/hommes : DGE toujours bon élève avec un total de 88/100 selon le barème légal.

- **Information – Consultation** sur la poursuite des orientations stratégiques du Groupe et de leur déclinaison sur DGE (docs joints en janvier) : **Abstentions 20**
- **Consultation** sur le **déménagement de la PF de Fléville** (information donnée en janvier) : actrice principale de ce changement la **CAT DGE** vote favorablement comme tous les autres membres **POUR 20**
- Complément d'information à propos de *l'écoconduite* et du projet lancé en test sur la PF de Strasbourg (cf CR du mois dernier) : si le partenaire *Fraikin* apporte une réponse aux exigences du cahier des charges le pilote démarrera au mois d'avril.
- **Information** sur le plan d'action mené sur la région d'Annecy pour le recrutement en livraison : avec un marché d'emploi tendu sur cette région (proximité de la Suisse pénalisant) et une méconnaissance du métier de livreurs, l'entreprise a choisi de lancer un plan de recrutement spécifique, en partenariat avec Pôle emploi, basé sur le *savoir être* et la capacité à s'investir et apprendre un nouveau métier. Un parcours d'intégration et une formation adaptée sont également à l'honneur, la **CAT DGE souhaiterait que ce parcours soit développé sur toutes les PF** également, ce que la Direction confirme.
- **Information** sur la mise en place d'un test de livraison payante pour le GEM et la TV pour des prix de vente inférieurs à 399€ : pour faire simple, les prix de vente sur ce *quartil* vont être baissés favorisant *l'empporté* et y sera associé un tarif de livraison payante (que la Dmax rendra gratuite). Ce test aura lieu 3 mois à partir du 1<sup>er</sup> mars afin d'analyser les réactions du marché et, éventuellement, se corriger/rétracter.
- **Information – Consultation** sur le déploiement de l'application *coach'in* sur les magasins à compter d'avril (en test dès mars sur plusieurs sites) : cette application de management permettra d'améliorer les performances des vendeurs en listant points forts et points faibles, trouver des solutions et les débriefer en entretien, c'est en tout cas le discours de la Direction. Cet outil a déjà été déployé à la FNAC depuis 2 ans. La **CAT DGE souhaite qu'il s'agisse d'une possibilité offerte aux managers et non d'une obligation**, elle est aussi utilisable en auto-évaluation ; nous comprenons qu'il faut laisser vivre le système mais nous surveillerons son application sur le terrain. Consultation repoussée.  
  
La Direction confirme une volonté de couvrir d'autres métiers dans le futur.
- CSSCT / **Information – Consultation** sur des travaux de désamiantage (suppression d'anciens conduits) au magasin de Lyon Part-Dieu : **POUR 15 – Abstentions 3**

- **Intervention** de Constant Meyer sur la mise en place d'un pilote [du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre], sur le **CS de Nice**, prévoyant une organisation de travail sur des **semaines de 4 jours** pour les *techs IAD*. La **CAT DGE** suivra ce pilote qui semble, de *prime abord*, très avantageux.
- La **CAT DGE** interpelle la Direction sur le rôle du vendeur *visio*, qui, comment, dans quelles circonstances etc .... ?? La Direction revient vers nous courant du mois avec une belle copie !
- La **CAT DGE** remercie la Direction de l'initiative heureuse concernant la **prime inflation** mais regrette que certains salariés soient exclus de cette mesure eu égard au salaire de référence : la Direction fera remonter ce point mais rappelle qu'il y a un mode de détermination légale.
- La **CAT DGE** demande des explications à la Direction concernant les locations de véhicules chez Europcar puisqu'il semble que le Groupe FNAC DARTY ne puisse plus louer auprès de l'enseigne faute d'avoir payé ses factures !!!!!???
- La **CAT DGE** vous informe également que le plafond d'utilisation journalier de vos titres restaurant (**carte Bimpli**) est maintenu à **38€** jusqu'à fin juin 2022.

### 3/ **Activités sociales et culturelles**

- Les **bons d'achat FNAC DARTY avec remise de 7%**, arrêtés pour des raisons légales, sont de retour via le site du CSE en passant par le prestataire *Reduc'CE* (en suivant le lien / catégorie Puériculture) à partir du 1<sup>er</sup> mars 2022.
- **Vous partez à la retraite ?** Pour rappel le CSE vous offre une surprise, filez sur le site du CSE pour vous inscrire 😊
- **La procédure de remboursements activités enfants/adultes se simplifie !!** Les remboursements seront faits au nom du salarié (et plus de l'organisme) sur présentation d'une facture acquittée.

**Cette année sera une année d'élections de vos représentants, nous comptons sur vous pour, d'ores et déjà, parler de nous aux rares malchanceux 🙄 qui ne nous connaîtraient pas encore !**